Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 61 (1953)
Heft: 2

Vereinsnachrichten: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Séance du 31 janvier 1953, à la Salle Tissot, à Lausanne

Après avoir salué la présence de M. Pierre Oguey, conseiller d'Etat, M. G.-A. Chevallaz, président, procède à l'admission de quatre nouveaux membres : MM. Aloïs Briod, Louis Hegg, Pierre de Mestral-Combremont et l'Ecole cantonale d'agriculture de Grange-Verney.

Les deux communications portées à l'ordre du jour furent l'une et l'autre d'un grand intérêt et soulevèrent les applaudissements de l'assemblée. Parlant d'*Une Journée des Dupes au Deux-Cents de Berne en 1796*, Mme Cécile Delhorbe élucida plus d'un mystère de la politique mouvante de cette époque, nous entraînant, sur les pas de l'ambassadeur anglais Wickham, en des intrigues souvent tortueuses. Epoque riche en développements inattendus, qui n'a pas fini de passionner l'historien.

M. Jean-Pierre Baud est l'auteur d'une étude consacrée au Plaict Général de Lausanne de 1368. C'est un aspect de ses recherches qu'il nous a révélé, décrivant les usages judiciaires de l'époque. La procédure pénale a spécialement retenu son attention et celle de ses nombreux auditeurs. E. G.

Assemblée générale du 9 mai 1953, à la Salle Tissot, à Lausanne

Trente-six nouveaux membres sont admis au début de la séance. Rarement notre société a reçu des adhésions si nombreuses, parmi lesquelles il convient de relever, en premier lieu, celles de sept communes : Epalinges, La Sarraz, Moudon, Nyon, Payerne, Poliez-Pittet, Vallorbe. Quant aux particuliers nouvellement recrutés, ce sont : Mmes Constance Campiche-Marquis, Ruth Gardiol, Jean Montet, Mlle Anna Wachinger, MM. Emile Beney, Albert Blanc-Favre, Georges Bosset, Marcel Bridel, Georges Chamot, Jean-Pierre Chapuisat, André Conod, Jean-Charles Corbaz, Marius Décombaz, Henry Fink-Campiche, Paul Gardiol, Jules Grandjean, Maurice Grivel, Alfred Mayor, Alexandre Michel, Gustave Moënnath, Philippe-Ernest Paccaud, André Pache, Pierre Pache, Léon Picot, Paul Rosset, Battista Rusconi, Philippe Sauvin, Hermann Thorens, Alexandre Visinand. M. Chevallaz, président, se félicite de cette arrivée de nouveaux membres, preuve de la vitalité et de l'utilité de la société.

Ces nombreuses adhésions ne nous empêchent pas de penser à ceux qui, au cours des douze derniers mois, nous ont quittés pour toujours : Mlle Berthe Rossier, MM. Charles Briod-Loth, Maurice Bujard,

Edmond Buchet, Philippe Druhen-Vandel, Eugène Greiner, André Jaquemard, Henri Kissling, Jaques Lamunière, Victor de Mestral-Combremont, Jean Montet, Eugène Méan, Paul-Léon Vodoz. A la demande du président, l'assemblée se lève pour honorer leur mémoire.

Le comité, déclare M. Chevallaz dans son rapport présidentiel, s'est montré fort actif, au cours de l'année écoulée. Il s'est réuni plusieurs fois. La préparation de l'ouvrage *Cent cinquante ans d'histoire vaudoise*, sorti de presse le 14 avril, fut le majeur de ses soucis. Ce fut une entreprise considérable, qui comportait des risques financiers et qui se solde fort heureusement par un petit bénéfice. MM. Biaudet et Junod se sont occupés, avec Mme Jacqueline Exchaquet, de la préparation d'un répertoire des soixante premières années de la *Revue historique vaudoise*. Le fruit de ce travail verra le jour cet automne, sous forme d'un volume qui rendra à tous les chercheurs passionnés d'histoire de précieux services.

Soucieux de favoriser de toutes ses forces la recherche historique dans le canton, le comité a décidé d'ouvrir un concours de monographie d'histoire locale ; il a élaboré un projet de règlement, que le secrétaire présente à l'assemblée et que celle-ci approuve à l'unanimité. Nous attirons l'attention des lecteurs de la *Revue historique vaudoise* sur la nouveauté et l'intérêt de ce concours, dont nous publions le règlement ci-dessous.

Les comptes de l'année écoulée sont ensuite présentés par M. Gétaz, trésorier. Ils sont adoptés sans discussion, de même que le rapport des vérificateurs des comptes.

Parlant de la *Revue historique vaudoise*, dont il est le rédacteur, M. Louis Junod renseigne l'assemblée sur quelques-uns de ses projets et relève en particulier que les *Souvenirs inédits* d'Henri Monod, qui constitueront les numéros d'avril et de septembre de la *Revue*, seront, dès cet automne, mis en vente en un petit volume de quelque cent cinquante pages.

L'ordre du jour appelait les élections statutaires. Mme Elsa Charles-Folly et Me Colin Martin sont confirmés dans leurs fonctions de vérificateurs des comptes. Les membres du comité sont tous réélus pour une période de deux ans, à l'exception de M. Albert Burmeister, qui décline une réélection. M. Chevallaz regrette cette décision, qui prive le comité du soutien d'un historien de valeur et de l'appui d'un homme de cœur. Il rend un vibrant hommage à M. Burmeister et propose de lui décerner le titre de membre d'honneur, proposition que l'assemblée sanctionne par de vifs applaudissements. Pour remplacer M. Burmeister, elle désigne M. Jacques Faucherre, médecin-dentiste à Moudon.

Parvenu au terme de son mandat présidentiel, M. Chevallaz n'est pas immédiatement rééligible. L'assemblée lui désigne un successeur en la personne de M. le professeur Louis Junod ; les destinées de notre

association sont en de bonnes mains. M. Junod remercie et rend hommage à son prédécesseur, dont l'activité fut particulièrement féconde.

Fondée en décembre 1902, suscitée par l'approche des fêtes du Centenaire de 1903, la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie a aujourd'hui cinquante ans. C'est le moment de jeter quelques regards sur les lustres écoulés. C'est ce que fait alors le soussigné en une causerie intitulée *La Société vaudoise d'histoire et d'archéologie de 1903 à 1953.*

ERNEST GIDDEY.

CONCOURS DE MONOGRAPHIES

Règlement

1. La Société vaudoise d'histoire et d'archéologie ouvre un concours de monographies d'histoire vaudoise, pour encourager les recherches d'histoire locale.

2. Elle met à la disposition du jury, qui sera constitué par les membres de son comité, une somme de 1000 fr. destinée à récompenser les meilleurs travaux.

3. Les travaux présentés au concours devront être inédits.

4. Ils devront être remis pour le 14 avril 1955 au plus tard, en trois exemplaires dactylographiés, dont deux resteront la propriété de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie.

5. Les concurrents s'inscriront, dès qu'ils auront entrepris leur travail, auprès du président de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, et au plus tard le 15 octobre 1953.

6. Les travaux primés seront éventuellement publiés par la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie.

Documents qu'il est recommandé de consulter :

A. Aux Archives cantonales vaudoises :
- les registres de l'état civil antérieurs à 1821
- les anciens plans
- les anciens registres de notaires
- les terriers
- les registres de la taille de 1550
- les registres des comptes baillivaux
- les registres des consistoires.

B. Dans les archives communales :
- les comptes communaux
- les anciens procès-verbaux du conseil
- les anciens plans
- les terriers
- les pièces de procédure pour les conflits de pâturages ou autres avec les communes voisines
- les anciens actes d'abergement.

C. Des archives privées, s'il en existe.